

Mons, le 23 mars 2026

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 24 mars 2026 :

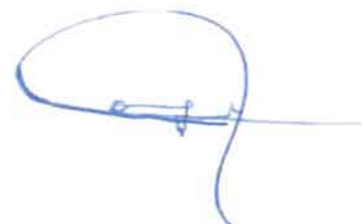
### Séance publique

#### □ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE

- 1.4. Site de l'ancienne Protection civile de Ghlin.- Question orale d'actualité de Mme la Conseillère Mélanie OUALI.
- 1.5. Tarifs appliqués par l'Académie de Police de Hainaut - Formation.- Question orale d'actualité de M. le Conseiller Damien JENART.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**La Présidente du Conseil provincial  
Manon MOGENET**



Madame la Présidente,

Madame, Messieurs les Députés,

Chers collègues,

C'est avec un réel étonnement, pour ne pas dire une profonde incompréhension, que nous avons appris par voie de presse, ce week-end, que le site de l'ancienne Protection civile de Ghlin aurait été retenu pour accueillir, à brève échéance, plusieurs centaines de militaires ainsi que du matériel de la Défense.

Cet étonnement est d'autant plus grand que ce site n'est ni vacant, ni inoccupé, ni sans projet. La Province de Hainaut l'a repris dans un cadre formalisé avec les autorités fédérales afin de répondre aux besoins croissants de ses filières liées aux métiers de la sécurité.

Hainaut Formation y développe un véritable pôle multidisciplinaire, utilisé quotidiennement notamment par l'Académie de police, avec des bureaux, des classes, des hangars, des espaces d'entraînement et des projets de développements importants.

La Croix-Rouge y a par ailleurs installé son plus grand centre de secours de Wallonie, ce qui démontre à suffisance que ce site est déjà pleinement inscrit dans une logique opérationnelle et partenariale au service de la sécurité.

Dans le même temps, la Province poursuit le développement de ce site, avec notamment la réalisation d'un nouveau stand de tir indispensable à la continuité et à la qualité des formations policières.

Dès lors, comment ne pas s'interroger sur la méthode employée ?

Pouvez-vous nous préciser si la Province a été officiellement informée ou consultée en amont de cette annonce, rappeler la réalité actuelle de l'occupation et de la vocation du site de Ghlin ?

Comment comprendre qu'un site mis à disposition par le fédéral dans un cadre institutionnel clair, occupé, développé et investi par la Province, puisse faire l'objet d'une telle annonce dans la presse sans concertation préalable apparente avec notre institution ?

Et pour conclure, nous indiquer de quelle manière la Province entend faire respecter les projets qu'elle y développe et les partenariats déjà noués, tout en restant ouverte, le cas échéant, afin de maintenir une collaboration cohérente entre acteurs de la sécurité.

Je vous remercie.

Mélanie OUALI.

Monsieur le Député,

Le Collège provincial a récemment acté une adaptation des tarifs appliqués par l'Académie de police de Hainaut Formation pour les formations continuées et fonctionnelles.

Sur le terrain, cette évolution suscite de réelles préoccupations. Pour les zones de police, déjà soumises à de fortes contraintes budgétaires, ces hausses tarifaires peuvent entraîner des choix difficiles : devoir prioriser certaines formations plutôt que d'autres, reporter des inscriptions, voire renoncer à faire suivre à certains membres du personnel l'ensemble des formations pourtant utiles à l'exercice de leurs missions. Or, chacun sait qu'un service de police de qualité repose aussi sur des agents correctement formés, capables de répondre au niveau d'exigence que les citoyens sont en droit d'attendre.

Cette préoccupation est d'autant plus légitime que les zones et les Bourgmestres, qui président les conseils de police, attendent légitimement de pouvoir garantir à leurs policiers un haut niveau de formation, de spécialisation et d'actualisation des compétences.

Pouvez-vous dès lors nous rappeler les raisons précises qui ont conduit la Province à adapter ces tarifs, nous expliquer dans quelle mesure cette évolution résulte du désengagement progressif du Fédéral, et nous indiquer comment la Province entend préserver une offre de formation de qualité tout en tenant compte des contraintes croissantes que connaissent les zones de police ?

Damien Jenart.